

SPDR® Bloomberg SASB U.S. Corporate ESG EUR Hdg UCITS ETF (Acc)

Objectif du fonds

L'objectif du Fonds est de répliquer la performance totale, prenant en compte à la fois les rendements du capital et des coupons, de l'indice Bloomberg SASB U.S. Corporate ESG Ex-Controversies Select.

Caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)

Le fonds intègre des caractéristiques environnementales et sociales, mais son objectif n'est pas l'investissement durable. Le fonds est catégorisé « article 8 » selon le Règlement européen (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR").

Le filtrage ESG s'applique à au moins 90 % du portefeuille. Il vise une notation ESG du portefeuille plus élevée que celle de l'indice Bloomberg U.S. Corporate Bond, ce filtrage éliminant de l'indice au moins les 20% de titres les moins bien notés au plan ESG.

Principales limites méthodologiques : il est possible que certaines données ESG soient incohérentes, inexactes ou inexistantes, notamment lorsqu'elles sont émises par des fournisseurs de données externes. Des détails sur ces limites sont donnés dans le Supplément.

Pour plus d'informations sur le type de caractéristiques ESG, la stratégie ESG, le processus d'investissement et le type d'approche merci de consulter le Prospectus et le Supplément du Fonds.

Description de l'indice

L'indice Bloomberg SASB US Corporate ESG Ex-Controversies Select Index (EUR Hedged) représente une estimation proche de la performance qui peut être obtenue en couvrant l'exposition aux devises par rapport à l'EUR de son indice parent, l'indice Bloomberg SASB US Corporate ESG Ex-Controversies Select Index. L'indice est couvert à 100 % contre le risque de change EUR/USD en vendant des contrats à terme d'un mois sur le dollar.

Statut Fiscal

SSGA a pour critère de satisfaire à toutes les obligations de déclaration fiscale applicables, et ce pour l'ensemble des ETF SPDR dans les pays suivants. Les demandes sont déposées tout au long de l'exercice en fonction du calendrier requis par chacune des autorités fiscales locales : R.U., Allemagne, Autriche, Suisse.

Fiche produit

31 juillet 2024

Environnement, Social et Gouvernance

Pays d'enregistrement

Suisse, Suède, Royaume-Uni, Pays-Bas, Norvège, Luxembourg, Italie, Irlande, France, Finlande, Espagne, Danemark, Autriche, Allemagne

Ces informations sont à l'attention exclusive des investisseurs professionnels des pays où le fonds est enregistré - elles ne sont destinées ni aux investisseurs particuliers, ni aux « US Persons ».

Information sur le fonds

ISIN	IE00BFY0GV36
Indice	Bloomberg SASB US Corporate ESG Ex-Controversies Select Index (EUR Hedged)
Ticker Indicel	H35146EU
Type d'Indice	Total Return
Nombre De Sous-Jacents	3.528

Informations Clés

Date de lancement	11-juin-2021
Devise de Base	EUR
Fonds — Devise de Base	USD
Total des Frais sur Encours	0,20%
Traitement des revenus	Accumulation
Méthode de Réplication	Echantillonnage stratifié
Conforme à UCITS	Oui
Classification SFDR des fonds	SFDR – Article 8
Domicile	Irlande
Gestionnaire	State Street Global Advisors Europe Limited
Gestionnaire délégué	State Street Global Advisors Limited State Street Global Advisors Trust Company
Ombrelle	SSGA SPDR ETFs Europe I plc
Encours de la part (en millions)	€235,08
Actifs gérés (en millions)	US\$7.234,42
Eligible ISA	Oui
Eligible SIPP	Oui
Eligible PEA	Non
Couverture de change	Mensuelle

Cotation						
Bourse	Ticker	Devise de Transaction	Code iNAV	Code Bloomberg	Code Reuters	Code SEDOL
Euronext Amsterdam*	USCE	EUR	INUSCE	USCE NA	USCE.AS	BMCD8H3
Borsa Italiana	USCE	EUR	INUSCE	USCE IM	USCE.MI	BMCD8K6

*Premiere Cotation

Performance

	Indice	Fonds Brut	Ecart	Fonds Net	Ecart
Rendements Annualisés (%)					
1 An	4,54	4,48	-0,06	4,27	-0,27
3 Ans	-4,87	-4,89	-0,01	-5,08	-0,20
5 Ans	-	-	-	-	-
10 Ans	-	-	-	-	-
Depuis début	-4,11	-4,08	0,03	-4,27	-0,16

Performances Cumulée (%)

1 Mois	2,22	2,24	0,02	2,22	0,01
3 Mois	4,52	4,49	-0,03	4,44	-0,08
1 An	4,54	4,48	-0,06	4,27	-0,27
2 Ans	0,03	-0,10	-0,13	-0,49	-0,53
3 Ans	-13,92	-13,96	-0,04	-14,47	-0,55
5 Ans	-	-	-	-	-
10 Ans	-	-	-	-	-
Depuis début	-12,33	-12,24	0,08	-12,79	-0,47

Performances annuelles (%)

2024	0,80	0,77	-0,04	0,65	-0,16
2023	5,85	5,71	-0,14	5,50	-0,35
2022	-18,12	-17,97	0,14	-18,14	-0,02
2021	0,35	0,44	0,09	0,33	-0,02

	Fonds (%)
Volatilité (3 Ans)	9,31
Tracking Error Annualisée (3 Ans)	0,10

La performance passée n'est pas représentative de la performance future. Les montants bruts de commissions ne tiennent pas compte et les montants nets de commissions tiennent compte des commissions et des coûts entraînés par l'émission et le rachat de parts, ou par les achats et ventes de celles-ci. Si la performance est calculée sur la base des valeurs liquidatives brutes/nettes qui ne sont pas libellées dans la devise comptable de l'organisme de placement collectif, elle peut varier à la hausse ou à la baisse en fonction des fluctuations de change. Lorsque le Compartiment est fermé conformément à son calendrier officiel concernant la Valeur liquidative (VL), une partie significative des prix des titres sous-jacents pouvant néanmoins être déterminée, une VL technique est calculée. La performance passée indiquée ici a donc été calculée à l'aide d'une VL technique lorsque cela s'est avéré nécessaire, ainsi que la VL officielle du Fonds pour chaque autre jour ouvrable sur la période concernée. Les rendements de performance enregistrés depuis le lancement seront partiels pour l'année civile, si la date de lancement du Fonds en question, ou la date de lancement du Fonds auquel est liée la performance historique (la date retenue étant la plus proche) est incluse dans cette période.

Caractéristiques

Nombre de Lignes	2.774
Maturité moyenne (en nombre d'années)	10,81
Convexité Effective	0,99%
Duration effective	7,07
Taux de Rendement	5,09%
*Rendement des distributions	-

* Mesure l'historique du dividende versé par action sur 12 mois, divisé par la VL.

Source : SSGA Les caractéristiques, actifs détenus, allocations géographiques et sectorielles évoquées ici sont valables à la date indiquée au début de cette fiche d'informations et sont sujets à variations. Aucune référence à une entreprise ou un titre spécifique ne doit être interprétée comme une recommandation d'achat, de vente, de détention ou d'investissement indirect dans cette entreprise ou ce titre.

10 Premières Participations	Poids (%)
DEUTSCHE TELEKOM INT FIN 8.75 06/15/2030	0,75
TELEFONICA EMISIONES SAU 5.213 03/08/2047	0,55
GLAXOSMITHKLINE CAP INC 6.375 05/15/2038	0,51
CISCO SYSTEMS INC 5.9 02/15/2039	0,50
CISCO SYSTEMS INC 5.5 01/15/2040	0,47
GLAXOSMITHKLINE CAP INC 3.875 05/15/2028	0,47
BRITISH TELECOMMUNICATIO 9.625 12/15/2030	0,35
NOVARTIS CAPITAL CORP 4.4 05/06/2044	0,35
JPMORGAN CHASE & CO 3.109 04/22/2051	0,35
NOVARTIS CAPITAL CORP 2.2 08/14/2030	0,34

Répartition par Qualité	Poids (%)
Aaa	1,90
Aa	8,60
A	45,86
Baa	43,64

La qualité du crédit est basée sur une moyenne de Moody's, S&P et Fitch.

Repartition Sectorielle	Poids (%)
CORPORATE - INDUSTRIAL	59,38
CORPORATE - FINANCE	32,99
CORPORATE - UTILITY	7,24
Monétaire	0,39

Tranche de maturité	Poids (%)
0 - 1 An	0,39
1 - 3 Ans	22,39
3 - 5 Ans	16,15
5 - 7 Ans	11,99
7 - 10 Ans	13,67
10 - 20 Ans	14,31
> 20 Ans	21,09

Risque de capital : Investir implique des risques, dont celui d'une perte du capital.
Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

Repartition Geographique	Poids (%)
Etats-Unis	71,20
Royaume-Uni	9,36
Canada	7,40
Espagne	2,48
Suisse	2,35
Australie	1,53
Belgique	1,36
Allemagne	1,27
France	0,61
Pays-Bas	0,57
Japon	0,46
Chili	0,33
Chine	0,28
Finlande	0,20
Brésil	0,13
Mexique	0,13
Taiwan	0,10
MACAU	0,09
BERMUDA	0,07
Irlande	0,04
Hong Kong	0,01

Nous contacter

Visitez notre site ssga.com/etfs ou contactez un représentant de l'équipe SPDR ETF France. Vous pouvez également contacter notre service client SPDR à l'adresse suivante spdrseurope@ssga.com.

France & Luxembourg

spdretf_france@ssga.com
+33 1 44 45 40 00

Allemagne

spdrsgermany@ssga.com
+49 69 66774 5016

Italie

spdretf_italia@ssga.com
+39 0232066 140

Pays-Bas

spdr_nl@ssga.com
+31 (0)20-7181071

Nordics

spdrseurope@ssga.com
+31 (0)20-7181071

Espagne

spdrseurope@ssga.com
+39 0232066 140

Suisse

spdrsswitzerland@ssga.com
+ 41 (0)44 245 70 00

Royaume-Uni

spdrseurope@ssga.com
+44 (0) 203 395 6888

ssga.com/etfs

Facteurs de Risque

Le profil de rentabilité/risque du fonds le classe en catégorie 4, les hausses et baisses étant historiquement d'ampleur moyenne.

Les risques suivants peuvent survenir sur le fonds sans être captés de manière adéquate par la catégorie de risque.

Risque de concentration

Risque de répliation indiciel

Risque de liquidité & risque de liquidité de l'ETF

Risque de catégories d'actions

Risque de filtrage

Pour des informations complémentaires sur les risques, veuillez consulter le Prospectus et les DICI.

Glossaire

Convexité effective Mesure de la courbure de la relation entre les cours et les rendements obligataires, qui reflète la manière dont la durée d'une obligation varie en fonction des fluctuations de taux d'intérêt.

Duration effective Calcul de durée pour les obligations qui intègrent des options. Cette mesure de la durée tient compte du fait que les flux de trésorerie prévisionnels varieront au gré des fluctuations de taux d'intérêt. La durée effective peut être estimée en utilisant une durée modifiée, si une obligation qui intègre des options se comporte comme une obligation non assortie d'option.

Rendement à l'échéance Rendement total anticipé sur une obligation, si l'obligation est détenue jusqu'à sa date d'échéance. Le rendement à l'échéance est considéré comme un rendement obligataire à long terme, mais il est exprimé en taux annuel. En d'autres termes, il s'agit du taux de rentabilité interne (RTI) d'un investissement dans une obligation, si l'investisseur détient l'obligation jusqu'à sa date d'échéance, et si tous les paiements sont réalisés selon l'échéancier prévu.

Taux de distribution Dividendes par action (DPA) annuels du fonds, divisés par le cours de l'action du fonds.

Delta Ce taux mesure la sensibilité des actions. Également appelé élasticité du cours, il représente la relation entre un pourcentage de variation dans le cours de l'action, et le pourcentage de variation correspondant qui est attendu en ce qui concerne le cours convertible.

TER Le Total des frais sur encours constitue une commission appliquée au fonds, exprimée en pourcentage de la valeur liquidative, dont l'objectif est de couvrir les coûts associés à l'exploitation et à la gestion du

portefeuille d'actifs.

À l'usage exclusif des clients professionnels et des investisseurs qualifiés. Non destiné à la distribution publique.

Les fonds indiciaires négociables en bourse (ETF) sont négociés comme des actions, sont sujets au risque d'investissement et feront l'objet de fluctuations en termes de valeur de marché. La valeur de l'investissement peut changer tant à la hausse qu'à la baisse ; le rendement sur l'investissement est donc variable en conséquence. Les variations des taux de change peuvent avoir une incidence négative sur la valeur, le cours ou le revenu d'un investissement. En outre, il ne peut être garanti qu'un ETF réalisera son objectif d'investissement.

Communication marketing

Les ETF SPDR sont susceptibles de ne pas être disponibles ou de ne pas vous convenir. Les informations fournies ne constituent pas des conseils d'investissement tel que ce terme est défini dans la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (2014/65/UE) et elles ne doivent pas être invoquées en tant que telles. Elles ne constituent en aucune manière une sollicitation d'achat ou une offre de vente d'investissement. Elles ne tiennent pas compte des objectifs d'investissement, des stratégies, des situations fiscales, de l'appétit pour le risque ou des horizons d'investissement donnés des investisseurs existants ou futurs. Le traitement fiscal dépend de circonstances particulières propres à chaque client et est sujet à des évolutions futures.

Si vous recherchez un conseil en investissement, veuillez solliciter votre consultant fiscal et financier, ou autre conseiller professionnel.

Veuillez consulter la dernière mise à jour du Document d'information clé (DIC)/ Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et du Prospectus du Fonds avant toute décision d'investissement. Les versions anglaises les plus récentes du Prospectus et du DIC/ DICI sont consultables à l'adresse www.ssga.com. Une synthèse des droits des investisseurs est disponible ici : <https://www.ssga.com/library-content/products/fund-docs/summary-of-investor-rights/ssga-spdri-investors-rights-summary.pdf> Veuillez noter que la Société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions relatives à la commercialisation et procéder à la dénotification conformément à l'art. 93a de la directive 2009/65/CE.

Tous les documents liés aux fonds peuvent être retirés à titre gracieux auprès des bureaux du représentant ou de l'agent local, sont

disponibles sur le site www.ssga.com, ou peuvent être obtenus sur simple demande adressée à State Street Custodial Services (Ireland) Limited, 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande. SPDR ETFs constitue la plateforme de fonds négociables en bourse (« ETF ») de State Street Global Advisors ; elle est composée de fonds agréés par les Banque centrale d'Irlande en qualité de sociétés d'investissements OPCVM à capital variable. Les compartiments ne sont pas disponibles pour les investisseurs américains. SSGA SPDR ETFs Europe I plc et SPDR ETFs Europe II plc (« la Société »), sociétés d'investissement à capital variable de type ouvert avec une responsabilité séparée entre leurs compartiments, émettent les ETF SPDR. La Société est structurée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) conformément à la législation irlandaise et agréée en qualité d'OPCVM par la Banque centrale d'Irlande.

Informations complémentaires importantes

- **Pour le Royaume-Uni**, le présent document a été publié par State Street Global Advisors Limited (« SSGA »). SSGA est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority, et immatriculée sous le Numéro 2509928. N° TVA 5766591 81. Siège social : 20 Churchill Place, Canary Wharf, London, E14 5HJ, Téléphone : 020 3395 6000 Télécopie : 020 3395 6350 Site internet : www.ssga.com. **Pour l'Union européenne**, le présent document a été publié par State Street Global Advisors Europe Limited (« SSGA »), société réglementée par la Banque centrale d'Irlande. Adresse du siège social : 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2. Numéro d'immatriculation 49934 Tél : +353 (0)1 776 3000. Télécopieur : +353 (0)1 776 3300. Site Internet : www.ssga.com.

Représentants locaux et agents payeurs pour les ETF SPDR :

France : State Street Bank International GmbH Paris Branch, Cœur Défense - Tour A, 100, Esplanade du Général de Gaulle, 92931 Paris La Defense Cedex ; **Suisse** : State Street Bank GmbH Munich, Zurich Branch, Beethovenstrasse 19, 8027 Zurich, et le distributeur principal en Suisse, à savoir State Street Global Advisors AG, Beethovenstrasse 19, 8027 Zurich ; **Allemagne** : State Street Global Advisors Europe Limited, Brienner Strasse 59, D-80333 Munich ; **Espagne** : Cecabank, S.A. Alcalá 27, 28014 Madrid (Espagne) ; **Danemark** : Nordea Bank Denmark A/S, Issuer Services, Securities Services Hermes Hus, Helgeshøj Allé 33 Postbox 850 DK-0900 Copenhagen C ; **Autriche** : Erste Bank, Graben 21, 1010 Vienne, Autriche ; **Suède** : SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB, Global Transaction Services ST MH1, SE-106 40 Stockholm, Suède. Le Fonds ou la Catégorie d'actions peuvent utiliser des instruments financiers dérivés à des

fins de couverture de change ou de gestion de portefeuille efficace. Le Fonds peut acheter des titres qui ne sont pas libellés dans la devise associée à la Catégorie d'actions. Les couvertures mises en place, qui devraient atténuer l'impact des fluctuations de change ne compensent pas toujours parfaitement cet effet, ce qui peut conduire à des pertes. « Bloomberg » et tous les indices Bloomberg sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses filiales, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL »), l'administrateur de l'indice (collectivement, « Bloomberg ») et ont fait l'objet d'une licence d'utilisation à certaines fins par State Street Bank and Trust Company, par le biais de sa division State Street Global Advisors (« SSGA »). Bloomberg n'est pas affiliée à SSGA, et Bloomberg n'approuve, ne promeut, n'évalue ni ne recommande aucun produit SSGA. Bloomberg ne garantit aucunement le caractère opportun, ni l'exactitude ou l'exhaustivité des données ou informations, quelles qu'elles soient, relatives à un produit SSGA, quel qu'il soit.

L'Indice S&P 500® est un produit de SP Dow Jones Indices LLC ou de ses filiales (« S&P DJI ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation par State Street Global Advisors. S&P®, SPDR®, S&P 500®, US 500 et « the 500 » (les 500) sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») ; Dow Jones® est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones ») et a été utilisée sous licence par S&P Dow Jones Indices ; et ces marques déposées ont été utilisées sous licence par S&P DJI et concédées en sous-licence à certaines fins par State Street Global Advisors. Le fonds n'est pas sponsorisé, approuvé, vendu ou promu par S&P DJI, Dow Jones, S&P ou leurs sociétés affiliées respectives et aucune desdites parties ne saurait faire valoir l'opportunité d'investir dans le ou lesdits produits, ni ne saurait engager une quelconque responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption liée à l'un de ces indices.

Les marques de commerce et les marques de service référencées aux présentes appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les fournisseurs de données tiers ne sauraient garantir ni affirmer, sous aucune forme que ce soit, l'exactitude, l'intégrité ou l'actualité des données, et ne sauraient être tenus responsables de dommages d'aucune sorte qui seraient liés à l'usage de ces données. Ce document ne saurait être reproduit, copié ou transmis en tout ou partie, et son contenu ne saurait être communiqué à des tiers sans l'autorisation expresse écrite de SSGA.

Résumé du R-Factor^{MC}

R-Factor^{MC} est issu d'une méthodologie de notation transparente qui met à profit l'outil Materiality Map du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), les codes de gouvernance d'entreprise et les données de quatre des meilleurs fournisseurs de données ESG de leur catégorie. Le facteur R soutient le développement de marchés de capitaux durables en permettant aux investisseurs d'investir dans des solutions qui intègrent les données ESG matérielles financières tout en encourageant les entreprises à améliorer leurs pratiques ESG et à divulguer de l'information dans les secteurs qui comptent.

Les données des sections ESG de cette fiche produit sont les dernières données disponibles et ont un mois de décalage par rapport à la date affichée.
Source : SSGA. Positions au 31 juillet 2024, données R-Factor à 30 juin 2024.

Profil du Fonds Facteur-R

Non disponible	0,00%
Retardataire	0,00%
Titres sous-performants	0,00%
Titres à rendements moyens	0,00%
Titres sur-performants	0,99%
Chef de file	99,01%

Source : SSGA. Positions au 31 juillet 2024, données R-Factor à 30 juin 2024.

Facteur R

Résumé du facteur R (R-Factor)	Fonds
Facteur R	79

Source : SSGA. Positions au 31 juillet 2024, données R-Factor à 30 juin 2024.

Couverture du Fonds	Compte	Pourcentage du total de titres (%)	Pourcentage de la valeur de marché totale (%)
Couverture des titres du R-Factor	2.770	99,93	100,00
Nombre total de titres du Fonds	2.772		

Source : SSGA. Positions au 31 juillet 2024, données R-Factor à 30 juin 2024.

Les 10 principales positions	Pondération du Fonds (%)	Cote du facteur R
JPMorgan Chase & Co	4,10	76
Apple Inc	2,95	89
Morgan Stanley	2,53	78
Cisco Systems Inc	2,20	84
Novartis Capital Corp	2,11	90
AT&T Inc	2,04	76
Diageo Capital PLC	2,00	88
Goldman Sachs Group Inc/The	1,99	75
Toronto-Dominion Bank/The	1,96	77
Bank of Montreal	1,96	83

Les 5 principaux cotes du facteur R	Pondération du Fonds (%)	Cote du facteur R
HP Inc	1,75	100
GlaxoSmithKline Capital Inc	1,25	93
GlaxoSmithKline Capital PLC	0,26	93
United Utilities PLC	0,02	92
HA Sustainable Infrastructure Capital Inc	0,14	90

Les 5 cotes du facteur R les plus bas	Pondération du Fonds (%)	Cote du facteur R
Moody's Corp	0,01	67
American Express Co	0,08	67
Waste Management Inc	0,14	68
Western Digital Corp	0,00	68
Essex Portfolio LP	0,09	68

Source : SSGA. Positions au 31 juillet 2024, données R-Factor à 30 juin 2024.

Le Résumé du facteur R (R-Factor) reflète seulement certaines caractéristiques ESG et ne reflète pas le rendement du fonds. Veuillez consulter la section Renseignements importants pour obtenir plus d'informations et de définitions des mesures ESG présentées.

Mesures climatiques

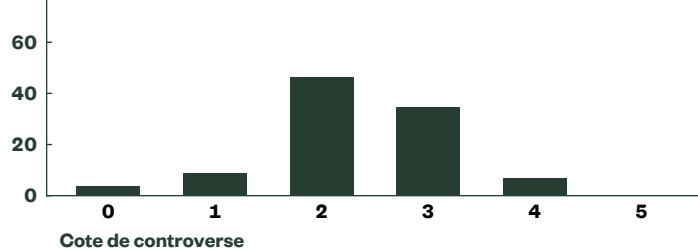
Mesures climatiques		Fonds
Intensité carbone moyenne pondérée (WACI)	Moyenne pondérée d'émissions de CO2 par tranche de revenu de 1 million USD	173,46
Couverture WACI	Valeur de marché pondérée (%)	99,69%
	Nombre de valeurs mobilières (%)	99,93%
Réserves de combustibles fossiles	Moyenne pondérée intégrée de CO2 (millions de tonnes)	21,30
Revenus bruns	% de revenu	1,71%
Score d'adaptation (0-1)	Score moyen pondéré de 0 (faible) à 1 (élevé)	0,73
Obligations vertes et climatiques	Valeur de marché pondérée (%)	5,70%
Obligations vertes	Valeur de marché pondérée (%)	2,90%
Obligations climatiques	Valeur de marché pondérée (%)	2,80%
Mesure carbone (TCFD)		Fonds
Intensité carbone moyenne pondérée selon la TCFD (WACI)		153,43
Total des émissions carbonées (TCFD)**		327.144,80*
Empreinte carbone (TCFD)		45,21
Intensité carbone (TCFD)		145,32

Source : State Street Global Advisors, S&P Trucost, FactSet, Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD). Les résultats sont des estimations fondées sur des hypothèses et des analyses faites par State Street Global Advisors. Ils ne sont pas destinés à représenter les résultats réels d'une offre quelle qu'elle soit. Les résultats réels peuvent différer. * La mesure du TCFD en ce qui concerne les émissions totales de CO2 affecte les émissions aux investisseurs selon une approche basée sur les parts détenues. Dans le cas de fonds amalgamés, les résultats représentent la responsabilité environnementale de la totalité des actifs sous gestion du fonds. Concernant la responsabilité des détenteurs individuels d'unités, il est possible de calculer leur proportion de responsabilité en se basant sur le pourcentage de leurs avoirs. ** La mesure n'est pas utilisée pour comparer les portefeuilles ou les indices de référence car les données ne sont pas normalisées.

Profil de controverse

Profil de controverse du Fonds

80 % des controverses ESG de la valeur marchande



Source : Sustainalytics/SSGA depuis 30 juin 2024.

La recherche sur les controverses de Sustainalytics est conçue pour recenser les entreprises impliquées dans des incidents et des événements qui posent un risque en ce qui a trait aux affaires et à la réputation en raison d'un impact potentiel sur les intervenants, l'environnement ou les opérations de l'entreprise. Sustainalytics évalue l'implication des entreprises dans les incidents qui ont des implications négatives d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG). Cette recherche est fondée sur les renseignements tirés d'un large éventail de nouvelles locales et internationales, et de sources provenant d'ONG. L'échelle va de la catégorie 0 (aucune preuve) à la catégorie 5 (plus grave).

Les titres dont la cote de controverse n'était pas disponible ont été exclus des calculs ci-dessus, et le fonds a été pondéré de nouveau. Le tableau peut ne pas représenter 100 % du fonds.

Controverses et implication commerciale	Fonds (%)
Controverses ESG	0,00
Armes de controverse	0,00
Infractions des Nations Unies	0,00
Armes civiles	0,00
Tabac	0,00
Charbon thermique	1,54
Violations selon le Conseil suédois de l'éthique	0,24
Extraction de sables bitumineux	0,00
Exploration pétrolière et gazière dans l'Arctique	0,00

Source : SSGA ESG Méthodologie de sélection à 30 juin 2024.

Notation des risques ESG	Fonds
Notation des risques ESG	19,11
Couverture (pourcentage de la valeur de marché)	99,08
Couverture (pourcentage du nombre de valeurs mobilières)	99,35

Source : Sustainalytics/SSGA depuis 30 juin 2024.

Les informations sur la durabilité présentées ci-dessus visent à assurer la transparence aux investisseurs sur les caractéristiques de durabilité du fonds. La présentation de ces informations ne doit pas être interprétée comme une représentation de l'objectif d'investissement actuel ou futur du fonds, ni comme un indicateur de la prise de décision d'investissement actuelle ou future du gestionnaire du fonds.

Pour plus d'informations sur la catégorie SFDR du fonds, les investisseurs sont encouragés à consulter le [prospectus/KIID] du fonds.

Les investisseurs ne doivent pas évaluer un investissement dans le fonds sur la seule base des informations ci-dessus, mais doivent plutôt prendre en compte d'autres facteurs, notamment l'objectif d'investissement global et le profil de risque du fonds. Les investisseurs sont encouragés à consulter le [https://www.ssga.com/fund-finder?tab=documents] du fonds pour plus d'informations sur le fonds. Les informations tierces ci-dessus ont été obtenues auprès de sources considérées comme fiables à la date indiquée, mais leur exactitude n'est pas garantie. SSGA n'est pas responsable des décisions d'investissement basées sur ces informations et ne doit pas être invoquée en tant que telle. Il n'y a aucune représentation ou garantie quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité actuelle de ces informations.

R-Factor™ R-Factor™ est un système de notation mettant à profit des cadres de référence importants, transparents et généralement reconnus qui sont supportés par un large groupe de sociétés et d'investisseurs afin de générer une notation ESG pour les sociétés cotées. Le score est accompagné de données ESG provenant de quatre différents fournisseurs (Sustainalytics, ISS-Oekom, Vigeo-EIRIS, et ISS-Governance) de manière à améliorer la couverture globale et de supprimer les biais inhérents aux méthodologies de notation existantes. R-Factor™ est conçu pour mettre les sociétés aux commandes afin de faciliter la création de marchés durables.

Les scores de R-Factor™ sont comparables dans tous les secteurs. Les scores ESG et Corporate Governance (CorpGov) sont conçus pour s'appuyer sur des questions qui sont importantes pour le secteur d'une société et une région régulatrice. Une échelle de classement uniforme permet l'interprétation du score final du niveau de la société à des fins de comparaison avec d'autres sociétés.

R-Factor™ Le processus de notation de R-Factor™ comprend deux composantes sous-jacentes. La première composante est basée sur la structure publiée par le Sustainability Accounting Standards Board (« SASB »), et est utilisée pour tous les aspects d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG) du score, autres que ceux concernant les questions de gouvernance d'entreprise. Le cadre de référence SASB essaie d'identifier les risques ESG qui revêtent une importance financière pour l'émetteur en fonction de sa classification industrielle. Cette composante du score R-Factor™ est déterminée en utilisant seulement les mesures provenant des fournisseurs de données ESG qui traitent en particulier les risques ESG identifiés par le cadre de référence SASB comme étant financièrement importants pour l'émetteur en fonction de sa classification industrielle.

La seconde composante du score (le score CorpGov) est générée à partir de codes de gouvernance d'entreprise spécifiques à la région, développés par des investisseurs ou des régulateurs. Les codes de gouvernance décrivent des exigences minimales en matière de gouvernance d'entreprise d'une région en particulier et abordent généralement des sujets tels que les droits des actionnaires, l'indépendance du conseil d'administration et la rémunération des dirigeants. Cette composante

du R-Factor™ utilise des données fournies par ISS Governance pour attribuer un score en matière de gouvernance aux émetteurs en fonction de ces codes.

Profil R-Factor™ Dans chaque groupe d'industrie, les émetteurs sont classés selon cinq groupes de performance ESG distincts, en fonction du classement par centile dans lequel se range leur score R-Factor™. Une société est classée dans l'une des cinq catégories de performance ESG (En bas du classement - 10 % de l'univers d'investissement, Sous-performante - 20 %, Moyennement performante - 40 %, Surperformante - 20 % ou Chef de file - 10 %) en comparant le score R-Factor™ de la société par rapport à une tranche de scores. Les scores R-Factor™ sont normalement attribués selon des processus de notation normalisés sur une échelle de notation de 0 à 100.

Un écart entre le nombre de titres dans le récapitulatif R-Factor™ et le nombre de titres dans les rapports réguliers peut survenir dans la mesure où le récapitulatif R-Factor™ repose sur le nombre d'émetteurs plutôt que sur le nombre de titres dans le portefeuille.

Controverse ESG Les indicateurs de gouvernance forment une partie essentielle de la notation ESG d'un émetteur. Une Controverse est un ensemble d'Événements regroupés dans une thématique ESG qui est structuré en fonction de son incidence pour les parties prenantes. Aucune évaluation supplémentaire ne s'applique au Niveau de controverse. La Cote de controverse représente la notation la plus sévère de tous les Événements selon l'Indicateur de controverse. Par exemple, si un Indicateur de controverse comporte trois Notations d'événements, dont deux Notations d'événement relèvent de la Catégorie 2 et une notation de la Catégorie 3, la Cote de controverse devient automatiquement une notation de Catégorie 3. Un Indicateur de controverse est également évalué sur une échelle de 1 à 5 et chaque notation est équivalente à un score brut accompagné d'une pondération attribuée. Le score pondéré de l'Indicateur de controverse alimente directement la notation ESG. Les Indicateurs de controverse font l'objet de pondérations relativement plus élevées.

Intensité carbone moyenne pondérée mesurée en tonnes de CO2e/millions de dollars US de chiffre d'affaires. Moyenne pondérée des intensités individuelles des entreprises (émissions opérationnelles et de la chaîne d'approvisionnement de premier niveau par rapport au chiffre d'affaires), pondérée par la proportion de chaque élément constitutif de l'indice.

Réserves de combustibles fossiles (également appelées réserves totales d'émissions de CO2) : Mesurées en tonnes de CO2. L'empreinte carbone qui pourrait être générée si les réserves prouvées et probables de combustibles fossiles détenues par les éléments constitutifs de l'indice étaient brûlées par million d'USD investi. Contrairement à l'intensité carbone et aux émissions de carbone, l'indicateur S&P Trucost Total Reserves Emissions est un indicateur très spécifique qui ne s'applique qu'à un nombre très restreint d'entreprises des industries extractives et à forte intensité de carbone. Ces entreprises se voient attribuer des résultats numériques Total Reserves Emissions par Trucost, tandis que les autres positions prises dans d'autres secteurs n'ont pas de scores numériques et affichent à la place des valeurs vierges « MARKET ». Afin de présenter une vue d'ensemble plus complète des réserves moyennes pondérées de combustibles fossiles d'un portefeuille, State Street Global Advisors remplace les résultats vides par des « zéros ». Bien que cela puisse légèrement sous-estimer le volume moyen pondéré final, cela donne un résultat plus réaliste, étant donné que la plupart des entreprises des grands indices de marché ne possèdent pas de réserves de combustibles fossiles.

Revenus bruns (en %) Pourcentage des

revenus provenant des secteurs « bruns », les secteurs extractifs tels que classés par S&P Trucost

Score d'adaptation ESG d'ISS Le score utilise les indicateurs Position on Climate Change (position sur le changement climatique) et Disclosure of Climate Change Risks and Mitigation Strategy (divulguation des risques liés au changement climatique et de la stratégie d'atténuation). L'indicateur Position on Climate Change évalue la position de l'entreprise sur le changement climatique. L'entreprise adopte une position claire, qui s'appuie sur les preuves scientifiques du changement climatique, et évoque la responsabilité de l'entreprise dans ce contexte et son engagement à contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'indicateur Disclosure of Climate Change Risks and Mitigation Strategy examine le fait de savoir si l'entreprise évalue les risques industriels les plus importants liés au changement climatique et si elle a mis en place des stratégies d'adaptation et d'atténuation. L'entreprise publie et quantifie tous les risques sectoriels pertinents (tels que définis par l'analyste en charge du secteur) liés au changement climatique (par exemple les risques physiques, réglementaires, commerciaux, financiers ou juridiques) et fournit des informations complètes sur ses stratégies d'adaptation et d'atténuation en la matière. Chaque entreprise reçoit une notation entre 1 et 4 pour chacun des indicateurs. S'il manquait une des notations Position on Climate Change ou Objectif ou plan d'action de réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'entreprise ne serait pas notée pour le score d'adaptation.

Émetteurs d'obligations vertes et alignés sur le climat State Street Global Advisors (SSGA) cherche à identifier les valeurs mobilières qualifiantes conformément à la Taxonomie de la Climate Bonds Initiative (CBI). Pour les tests rétrospectifs historiques, les obligations vertes sont identifiées à l'aide des données Thomson Reuters et remplacées par les données CBI lorsqu'elles sont disponibles. Le marché des obligations vertes vise à permettre et à développer le rôle clé que le marché de la dette peut jouer dans le financement de projets qui contribuent à la durabilité environnementale. Même si certains fournisseurs de données proposent un label « obligation verte », il n'y a pas de consensus sur le marché concernant la définition de l'obligation verte. L'International Capital Market Association a proposé un ensemble de lignes directrices comportant quatre éléments : 1. utilisation des fonds, 2. processus d'évaluation et de sélection des projets, 3. gestion des fonds, 4. reporting. Le 17 juin 2020, SSGA a établi un partenariat avec CBI et a rejoint le réseau de partenaires de CBI. Le recours à un tiers pour évaluer la pertinence du label d'obligation portant le label vert nous donne davantage de confiance dans l'utilisation des fonds. En raison de la nature relativement concentrée du marché des obligations vertes, la stratégie climatique comprend également des obligations « Climate-Aligned » (alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris et les engagements visant à limiter le réchauffement climatique) Les obligations alignées sur le climat sont des obligations dont CBI estime qu'elles financent des actifs et des activités orientés vers des solutions au changement climatique. L'univers des obligations sensibles à la question climatique est composé : a) d'obligations sans label provenant d'émetteurs qui obtiennent plus de 95 % de leur chiffre d'affaires à partir de métiers « verts ». Ces émetteurs sont définis comme étant « entièrement alignés », b) d'obligations sans label provenant d'émetteurs qui obtiennent entre 75 % et 95 % de leur chiffre d'affaires à partir de métiers « verts ». Ces émetteurs sont définis comme étant « fortement alignés », et c) d'obligations portant le label vert émises par des émetteurs d'obligations vertes. Pour en savoir plus sur la Taxonomie CBI, veuillez vous rendre à l'adresse : <https://www.climatebonds.net/>

standard/taxonomy.

Intensité carbone moyenne pondérée (TCFD) - Exposition du portefeuille aux entreprises à forte intensité carbone, exprimée en tonnes CO₂ /million d'USD de chiffre d'affaires. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont réparties en fonction des pondérations du portefeuille (la valeur actuelle de l'investissement par rapport à la valeur actuelle du portefeuille).

Total des émissions carbone (TCFD) - Les émissions absolues de gaz à effet de serre associées à un portefeuille, exprimées en tonnes CO₂ . Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

Empreinte carbone (TCFD) - Total des émissions carbone d'un portefeuille normalisé par la valeur de marché du portefeuille, exprimé en tonnes CO₂ /million d'USD investi. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

Intensité carbone (TCFD) - Volume des émissions de carbone par million de dollars de chiffre d'affaires (efficacité carbone d'un portefeuille), exprimé en tonnes CO₂ /million d'USD de chiffre d'affaires. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital. Les données et mesures proviennent des contributeurs énumérés ci-dessous à la date de ce rapport et font l'objet de leurs divulgations ci-après. Toutes les autres données proviennent de SSGA.

Rubriques Sustainability Profil de controverses du portefeuille et Score de notation du risque ESG. Une partie de cette publication peut contenir des informations exclusives de Sustainalytics qui ne peuvent être reproduites, utilisées, diffusées, modifiées ou publiées de quelque manière que ce soit sans l'accord écrit exprès de Sustainalytics. Aucune information contenue dans cette publication ne doit être interprétée comme une déclaration ou une garantie, expresse ou implicite, concernant l'opportunité d'investir dans des entreprises ou de les inclure dans des univers et/ou des portefeuilles propices aux investissements. Ces informations sont fournies « telles quelles ». Par conséquent, Sustainalytics décline toute responsabilité quant aux erreurs ou aux omissions. Sustainalytics décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation de cette publication ou des informations qu'elle contient, de quelque manière que ce soit.

Sections de Trucost Intensité carbone (Directe+Indirecte), Intensité carbone moyenne pondérée (Directe+Indirecte), Total des émissions carbonées, Empreinte carbone. Trucost™ est une marque déposée de S&P Trucost Limited (« Trucost ») et est exploitée sous licence. Le ou les Rapports ESG ne sont en aucun cas sponsorisés, approuvés, vendus ou promus par Trucost ou ses filiales (ensemble, les « Parties concédantes ») et aucune des Parties concédantes ne fait de réclamation, de prévision, de garantie ou de déclaration quelle qu'elle soit, de manière expresse ou implicite, concernant (i) les résultats à obtenir de l'utilisation des données Trucost avec le rapport, ou (ii) l'adéquation des données Trucost à l'objectif auquel elles sont destinées dans le cadre du rapport. Aucune des Parties concédantes ne fournit de conseil ou de recommandation financière ou d'investissement en relation avec le rapport. Aucune des Parties concédantes ne sera tenue pour responsable (que ce soit par négligence ou pour toute autre raison) à l'égard de quiconque pour toute erreur dans les données de Trucost ou soumise à l'obligation d'informer quiconque de toute erreur dans ces données.

© 2024 State Street Corporation. Tous droits réservés. Date d'expiration : 31/07/2025